

Frais du contrat d'assurance vie*	
Nom du contrat	ARTUR VIE
Nom du distributeur	MILLENIUM Gestion
Type du contrat	Contrat individuel d'assurance vie libellé en euros et/ou en unités de compte
Montant minimal de versement initial	500 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	NA
<b>Frais annuels</b>	
<b>Frais de gestion du contrat</b>	
Frais des supports	
Support fonds euros	0,8% max
Support unités de compte	1,6% max
Gestion pilotée ou standardisée	NA
Gestion déléguée profilée	0,6% max
<b>Frais de gestion des unités de compte</b>	
1/ Gestion libre & Gestion déléguée profilée	
Fonds actions**(moyenne)	1,98%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,76%
Fonds obligations (moyenne)	1,18%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,46%
Fonds immobilier****(moyenne)	1,47%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	4,19%
Fonds diversifiés (moyenne)	2,03%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,74%
2/ Gestion pilotée ou standardisée	
NA	
<b>Autres frais annuels</b>	
frais forfaitaires	NA
frais proportionnels	NA
<b>Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)</b>	
Frais sur versement	0%
Frais de changement de mode de gestion (en % ou en € )	0%
<b>Frais d'arbitrage</b>	
proportionnels ou forfaitaires	15 euros + 0,80 %
nombre d'arbitrage gratuits par an	1
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0%
Frais sur les versements de rente	0%
Frais de rachat	0%
<p><b>APICIL Epargne</b> : Société anonyme à directoire et conseil de surveillance, entreprise régie par le Code des assurances au capital de 13 717 446 €, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 440 839 942. Siège social : 38 rue François Peissel 69300 Caluire et Cuire. 06/2022 - ER22/FCR0171</p>	
<p>NA : non applicable  * = le tableau indique les principaux frais du plan constatés au derniers exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.  ** = la catégorie "fonds actions" inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital investissement(FCPR,FPCI,FPS) et les titres vifs.  *** = part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.  **** = la catégorie "fonds immobilier" inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.</p>	